

**COMITÉ DES ŒUVRES SOCIALES DU PERSONNEL DU CONSEIL
RÉGIONAL DU CENTRE**

Rapport du
commissaire aux comptes
sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2013

COMITÉ DES ŒUVRES SOCIALES DU PERSONNEL DU CONSEIL RÉGIONAL DU
CENTRE
9, rue Saint-Pierre-Lentin
45041 Orléans Cedex 1

Ce rapport contient 12 pages

COMITÉ DES ŒUVRES SOCIALES DU PERSONNEL DU CONSEIL RÉGIONAL DU CENTRE

Siège social : 9, rue Saint-Pierre-Lentin 45041 Orléans Cedex 1

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2013

Aux adhérents,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association **COMITÉ DES ŒUVRES SOCIALES DU PERSONNEL DU CONSEIL RÉGIONAL DU CENTRE**, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre trésorier. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et des informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2 JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- pour émettre l'opinion ci-dessus, nous nous sommes assurés notamment de l'application des principes comptables retenus antérieurement et plus particulièrement des règles de rattachement des produits à l'exercice comptable ;
- nous avons également effectué un rapprochement exhaustif avec les conventions de financement constitutives des ressources de l'association.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les documents adressés aux adhérents de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Olivet, le 3 avril 2014

Aucéa Audit
Société de Commissariat aux comptes

Arnaud Vitteieu
Associé



Bilan

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 31/12/13	Net au 31/12/12
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets et droits assimilés	9 880	9 880		226
Immobilisations corporelles				
Autres immobilisations corporelles	3 127	3 127		
Immobilisations financières				
Stocks				
Créances				
Clients et comptes rattachés	31		31	22
Fournisseurs débiteurs	1 141		1 141	181
Autres créances	225 000		225 000	2 359
Divers				
Avances et acomptes versés sur comman	67 539		67 539	41 333
Disponibilités	320 887		320 887	834 352
TOTAL ACTIF	627 604	13 007	614 598	878 473

Patrick BAILLY

12 rue de la Vilette 45640 SANDILLON

Tél. 02 38 58 83 80

Voir l'attestation de l'expert comptable



Bilan

	Net au 31/12/13	Net au 31/12/12
PASSIF		
Report à nouveau	807 265	1 056 208
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	67 178	25 782
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	44 774	41 800
Dettes fiscales et sociales		
Autres dettes		3 626
TOTAL PASSIF	614 598	878 473

Patrick BAILLY

12 rue de la Villette 45640 SANDILLON

Tél. 02 38 58 83 80



Compte de Résultat

	du 01/01/13 au 31/12/13 12 mois	du 01/01/12 au 31/12/12 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS				
Production vendue	662 741	687 336	-24 595	-3,58
Subventions d'exploitation	817 036	816 495	541	0,07
Autres produits		2 359	-2 359	-100,00
Total	1 479 777	1 506 190	-26 413	-1,75
CONSOMMATION M/SES & MAT				
Autres achats & charges externes	1 786 704	1 760 640	26 064	1,48
Total	1 786 704	1 760 640	26 064	1,48
CHARGES				
Amortissements et provisions	226	731	-505	-69,09
Total	226	731	-505	-69,09
Produits financiers	3 152	5 188	-2 036	-39,24
Charges financières	374	182	191	104,87
Résultat financier	2 778	5 005	-2 227	-44,49
Produits exceptionnels	233	1 252	-1 019	-81,38
Charges exceptionnelles	477	20	457	NS
Résultat exceptionnel	-244	1 232	-1 476	-119,84
RESULTAT DE L'EXERCICE	-304 619	-248 943	-55 676	22,36

Comptes annuels

2013

Période du 01/01/2013 au 31/12/2013

Annexe



Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : ASS C.O.S

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2013, dont le total est de 614 598 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 304 619 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2013 au 31/12/2013.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 07/03/2014 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2013 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 22/06/1999, en application des articles L. 123-12 à L. 123-28 et R. 123-172 à R. 123-208 du code de commerce et conformément aux dispositions des règlements comptables révisant le PCG établis par l'autorité des normes comptables.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Patrick BAILLY

12 rue de la Villette 45640 SANDILLON

Tel. 02 38 58 83 80

Aucea Audit S.A.R.L.

Société de Commissariat aux comptes

Voir l'attestation de l'expert comptable



Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.



Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles	9 880			9 880
Immobilisations corporelles	3 127			3 127
Immobilisations financières				
Total	13 007			13 007
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles	9 654	226		9 880
Immobilisations corporelles	3 127			3 127
Immobilisations financières				
Total	12 781	226		13 007
ACTIF NET				



Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 226 171 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	31	31	
Autres	226 141	226 141	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	226 171	226 171	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			
-			

Produits à recevoir

	Montant
Adhérents Remboursements à obtenir	31
FOURNIS.RRR A OBTENIR	878
BANQUES PROD. A RECEVOIR	1 269
Total	2 177

Dettes



Notes sur le bilan

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 44 774 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	44 774	44 774		
Dettes fiscales et sociales				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)				
Produits constatés d'avance				
Total	44 774	44 774		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :				
(**) Dont envers Groupe et associés				

Charges à payer

	Montant
FOURNIS.FACT.NON PARVENU	44 774
Total	44 774

COMPTES ANNUELS

Période du 01/01/2013 au 31/12/2013

Comité des Oeuvres Sociales de la Région Centre

9 rue Pierre Lentin

45041 ORLEANS CEDEX 1



Patrick BAILLY

Expert-Comptable diplômé
inscrit au tableau de l'ordre des Experts-comptables
de la région d'Orléans

45640 SANDILLON

Tél. 02 38 58 83 80

Fax. 02 38 58 88 83

Courriel p.bailly.expert@wanadoo.fr



Attestation d'Expert Comptable

COMPTE RENDU DES TRAVAUX DU PROFESSIONNEL DE L'EXPERTISE COMPTABLE

Conformément à la mission qui nous a été confiée et qui a fait l'objet de notre lettre en date du 30/03/2000, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels du C.O.S. relatifs à l'exercice du 01/01/2013 au 31/12/2013.

Ces comptes annuels sont joints au présent compte rendu ; ils se caractérisent par les données suivantes :

	Montant en euros
Total bilan	614 598
Chiffre d'affaires	662 741
Résultat net comptable (Perte)	-304 619

Nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes.

Fait à SANDILLON

Le 07/03/2014

Patrick BAILLY
Expert-Comptable



Bilan

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 31/12/13	Net au 31/12/12
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets et droits assimilés	9 880	9 880		226
Immobilisations corporelles				
Autres immobilisations corporelles	3 127	3 127		
Immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	13 007	13 007		226
Stocks				
Créances				
Clients et comptes rattachés	31		31	22
Fournisseurs débiteurs	1 141		1 141	181
Autres créances	225 000		225 000	2 359
Divers				
Avances et acomptes versés sur comman	67 539		67 539	41 333
Disponibilités	320 887		320 887	834 352
TOTAL ACTIF CIRCULANT	614 598		614 598	878 247
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	627 604	13 007	614 598	878 473



Bilan

	Net au 31/12/13	Net au 31/12/12
PASSIF		
Report à nouveau	807 265	1 056 208
Résultat de l'exercice	-304 619	-248 943
TOTAL CAPITAUX PROPRES	502 646	807 265
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	67 178	25 782
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	44 774	41 800
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		3 626
Dettes fiscales et sociales		71 208
Autres dettes	111 952	
TOTAL DETTES		
TOTAL PASSIF	614 598	878 473



Compte de Résultat

	du 01/01/13 au 31/12/13 12 mois	du 01/01/12 au 31/12/12 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS				
Production vendue	662 741	687 336	-24 595	-3,58
Subventions d'exploitation	817 036	816 495	541	0,07
Autres produits		2 359	-2 359	-100,00
Total	1 479 777	1 506 190	-26 413	-1,75
CONSOMMATION M/SES & MAT				
Autres achats & charges externes	1 786 704	1 760 640	26 064	1,48
Total	1 786 704	1 760 640	26 064	1,48
MARGE SUR M/SES & MAT	-306 927	-254 449	-52 477	20,62
CHARGES				
Amortissements et provisions	226	731	-505	-69,09
Total	226	731	-505	-69,09
RESULTAT D'EXPLOITATION	-307 153	-255 180	-51 972	20,37
Produits financiers	3 152	5 188	-2 036	-39,24
Charges financières	374	182	191	104,87
Résultat financier	2 778	5 005	-2 227	-44,49
RESULTAT COURANT	-304 375	-250 175	-54 200	21,66
Produits exceptionnels	233	1 252	-1 019	-81,38
Charges exceptionnelles	477	20	457	NS
Résultat exceptionnel	-244	1 232	-1 476	-119,84
RESULTAT DE L'EXERCICE	-304 619	-248 943	-55 676	22,36